

A. M. de Lionne
à St. Germain

A. Paris 9.^e May 1662

Monsieur

Le porteur est mon fils, qui prendra la liberté d'abord de
vous dire en substance.

Mei mihi, quod Patri non licet iri mihi.

C'est une jambe fort blessée qui m'^{en}empêche. sans ce malheur,
Monsieur, celui de ma présence vous auroit persecuté jusqu'à
St. Germain. Je vous supplie de permettre que ce Garçon
vous explique le subject qui m'y auroit mené. Il nous est
de si haute importance qu'il n'est possible de s'en taire.
et le nouvel affront dont on nous menace tend si peu au service
du Roy, qu'on ne scauroit assez s'estonner de ce qu'il y a
de gens si privés de raison et de prudence qu'ils s'avancent
à subministre de si sots avis. Vous voyez bien, Monsieur
que j'ay moy m'esthauffé sur le discours, et j'advoie que
je le quitte avec peine. Mais j'ay esperé que vous agréeriez
que mon Envoyé l'acheue, et que je ne retourne icy qu'à
vous assurer que je suis plus qu'homme du monde.

Monsieur

